



Projet Grundtvig 2012-2014

« Accompagnement et maintien dans le logement des personnes handicapées psychiques : *quelles pratiques d'accompagnement en Europe ?* »

Intitulé du séminaire : Les alternatives aux hospitalisations longs séjours en matière d'accompagnement au logement des personnes en situation de handicap psychique

Date : 12- 13 Mai 2014

Pays : Roumanie

Ville(s) : Pitesti

Partenaire organisateur : Université de Pitesti

Edité avec le soutien financier de la Commission européenne. Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne."

ECLAIRCIR LES CONCEPTS ?

Important : La notion de « handicap psychique » correspond à celle utilisée lors du dépôt du projet et sera celle principalement utilisée. En revanche, cela ne signifie pas qu'elle prévôt sur les concepts et termes qui peuvent être utilisés dans chacun des pays partenaires. En ce sens, vous trouverez ci-dessous les concepts et notions utilisées en Roumanie.

- **Santé publique** - la santé de la population par rapport aux déterminants de la santé: biologiques, socio-économiques, environnementaux, mode de vie, services de santé, la qualité et l'accessibilité des services de santé;
- **Personnes handicapées** sont les personnes qui, en raison de troubles physiques, psychiatriques ou sensoriels n'ont pas les compétences nécessaires pour effectuer adéquatement les activités quotidiennes, nécessitant des mesures de protection afin de la récupération, l'intégration et l'inclusion sociale.
- **Personne atteinte de troubles mentaux** est une personne avec déséquilibre psychique, insuffisamment développée psychique ou dépendante aux substances psychoactives; ses manifestations relèvent les critères diagnostiques actuels pour la pratique de la psychiatrie.
- **La personne atteinte de troubles mentaux graves** est la personne qui est incapable de comprendre le sens et les conséquences de sa conduite et nécessite une aide psychiatrique immédiate.
- **Le handicap psychique** est l'incapacité de la personne atteinte de troubles mentaux pour faire face à la vie en société, la situation résultant de la présence de troubles mentaux.
- **Le patient** est une personne atteinte de troubles mentaux dans les soins d'un service médical.
- **Bénéficiaire** est l'utilisateur du service social.
- **L'équipe thérapeutique** est le groupe de professionnels qui fournissent des soins médicaux-psychiatriques aux patients en hospitalisation continue ou discontinue et comprend: psychiatre, spécialiste de médecine interne ou médecine familiale, psychologue, infirmière, assistant social, ergothérapeute et personnel paramédical.
- **Les services complémentaires** sont des services qui assurent des soins de santé mentale et psychiatriques: conseil psychologique, orientation professionnelle, psychothérapie et d'autres procédures médico-psycho-sociales.
- **Services communautaires** sont des services qui permettent des soins aux patients dans leur milieu naturel de vie.

LA ROUMANIE

ORGANISATION ET FINANCEMENT DE LA SANTE

Le Ministère de la Santé Publique est l'autorité centrale dans le domaine de la santé publique en Roumanie.

Les soins de santé publique sont coordonnés par le Ministère de la Santé Publique et sont assurés par tous les types d'établissements de soins publics ou privés.

Les soins de la santé publique sont basés sur les **principes** suivants:

- la responsabilité de la société pour la santé publique;
- l'accent mis sur la prévention primaire;
- préoccupation pour les déterminants de la santé: sociaux, environnementaux, comportementaux et services de santé;
- approche multidisciplinaire et intersectorielle;
- partenariat actif avec le public et les autorités publiques centrales et locales;
- décisions fondées sur les meilleures preuves scientifiques disponibles à ce moment-là (santé publique fondée sur des preuves);
- dans des conditions particulières, des décisions prises en vertu du principe de la précaution;
- décentralisation du système de santé publique;
- l'existence d'un système d'information intégré pour la gestion de la santé publique.

Les soins de santé publique sont garantis par l'État et financés par le budget de l'Etat, les budgets locaux, le budget de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ou d'autres sources.

Assurance maladie

L'assurance maladie sociale est le principal système de financement de la santé de la population. L'assurance maladie sociale donne accès à un ensemble de services de base pour les personnes assurées.

L'assurance maladie sociale est obligatoire et fonctionne comme un système unitaire. Ses objectifs sont basés sur les principes suivants:

- les personnes ont la liberté de choisir la caisse d'assurance maladie;
- solidarité et subsidiarité dans l'établissement et l'utilisation des fonds;
- les personnes assurées ont la liberté de choix de leurs prestataires de services médicaux, de médicaments et de dispositifs médicaux;
- la décentralisation et l'autonomie dans la gestion et l'administration;
- la participation obligatoire au paiement de la contribution de l'assurance maladie sociale pour la formation de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie;
- participation des assurés, employeurs et l'État dans la gestion de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie;
- accorder un ensemble de services de santé de base dans des conditions équitables et non discriminatoires, à tous les assurés;
- transparence de l'activité du système d'assurance maladie;
- libre concurrence entre les fournisseurs qui signent des contrats avec les caisses d'assurance maladie.

Il existe d'autres formes d'assurance maladie dans diverses circonstances spéciales. Ces assurances ne sont pas obligatoires. L'assurance maladie volontaire complémentaire ou supplémentaire peut assurer un individu face à des risques dans des situations particulières. Assurance maladie volontaire n'exclut pas l'obligation de payer la contribution de l'assurance maladie sociale.

Sont couverts par l'assurance, sans payer la contribution, les personnes handicapées qui ne réalisent pas de revenu d'emploi, de retraite ou d'autres sources.

Dépenses de santé en Roumanie

La Roumanie se trouve à la dernière position dans l'Union Européenne, avec un niveau de 5,6% du produit intérieur brut (PIB) alloué à la santé dans l'année 2009. Au cours de la période 2003-2009, augmentation des dépenses globales de santé était marginale, de 5,2 % à 5,6 %.

Du total des ressources allouées à la santé, 80% sont publiques et 20% privées. En ce qui concerne les ressources publiques, la plupart - 85% - sont administrées par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (FNUASS).

Dans le cas des ressources privées, l'immense majorité provient de paiements directs, co-paiements, paiement intégral ou des frais pour les services.

POLITIQUES ET ACTEURS DU HANDICAP PSYCHIQUE

Selon la **Loi de la santé mentale et de la protection des personnes atteintes de troubles mentaux** (487/2002), la santé mentale est une composante fondamentale de la santé individuelle et constitue un objectif majeur de la politique de santé publique.

Les priorités dans le domaine de la santé mentale sont: promotion, prévention, traitement, réadaptation, soins et réinsertion dans la société. L'objectif des soins fournis à toutes les personnes atteintes de troubles mentaux est défendre et renforcer l'autonomie personnelle.

Les institutions publiques habilitées à prendre des mesures pour la promotion et la protection de la santé mentale, prévention et traitement des troubles mentaux sont:

- Ministère de la Santé
- Ministère de l'Éducation et de la Recherche
- Ministère du Travail, Solidarité Sociale et Famille
- Ministère de l'Administration et de l'Intérieur
- Ministère de la Justice
- L'Agence nationale de lutte contre la drogue
- L'Agence nationale pour le sport
- L'Agence nationale pour les jeunes
- L'Autorité nationale pour les personnes handicapées
- L'autorité nationale pour la protection des droits de l'enfant

Le Ministère de la Santé Publique est l'autorité compétente pour l'organisation et la supervision de l'activité de soins de santé mentale de la population.

Le Comité Intersectoriel de Coordination de Santé Mentale est un organisme consultatif qui travaille en collaboration avec le Ministère de la Santé. Ce Comité vise à faciliter et à renforcer la communication et la prise de décisions entre les facteurs impliqués. Son rôle est d'initier et soutenir des actions visant à promouvoir la santé mentale, afin de garantir le respect des droits de l'homme et la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux; il assure la coordination du processus de réforme de la santé mentale.

En 2008 on a créé le **Centre national pour la santé mentale et de lutte contre la drogue**, subordonné au Ministère de la Santé. Cette institution assure la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de santé mentale au niveau national.

En 2003, il est institué **l'Autorité nationale pour les personnes handicapées**, subordonné au Ministère du Travail, Solidarité Sociale et Famille, qui coordonne au niveau central les activités de protection spéciale et de la promotion des droits des personnes handicapées, élabore des politiques, stratégies et normes dans le domaine de la promotion des droits des personnes handicapées, assure l'application des règlements et contrôle les activités de protection spéciale des personnes handicapées.

La promotion et la protection des droits des personnes handicapées est assurée principalement par **les autorités de l'administration publique locale** (conseils locaux et maires) où la personne handicapée a son domicile ou sa résidence et, subsidiairement, complémentaire, par les autorités de l'administration publique centrale, la société civile et la famille ou le représentant légal de la personne handicapée.

Le Ministère de la Santé collabore avec les principales organisations non gouvernementales dans le domaine: **Ligue Roumaine pour la Santé Mentale, Association des Psychiatres du Roumanie**.

Ces organisations visent à fournir des informations pour les personnes avec des problèmes de santé mentale, créer des services sociaux pour eux, aux fins de soutenir l'insertion professionnelle et la réintégration dans la communauté.

Coopération internationale

- SEE Mental Health Project
- PHARE Twinning Light Project
- MATRA project on forensic psychiatric hospitals
- PHARE Project 2006 "Le développement de centres communautaires de santé mentale"

Services médicaux et de soins de santé mentale

Les services médicaux et de soins psychiatriques sont fournis dans le système de l'assurance maladie par:

1) le réseau des services de santé, principalement par le médecin de famille

Dans le domaine de la santé mentale, le médecin de famille a les responsabilités suivantes:

- promotion et défense de la santé mentale et prévention des troubles mentaux ;
- participation aux soins ambulatoires des troubles mentaux, intervention thérapeutique en cas d'urgence dans les limites de sa compétence; envoyer les personnes atteintes de troubles psychiatriques au réseau des services médicaux et de soins de santé mentale

2) structures spécialisées de santé mentale

Les services spécialisés de santé mentale sont fournis à travers les structures suivantes:

- **centre de santé mentale** représente en fait l'accent mis sur les soins ambulatoires, une alternative à l'hospitalisation, afin de permettre une meilleure surveillance de traitement et des programmes de réadaptation et un rapport coût-efficacité optimal.
- **cabinet psychiatrique, cabinet d'évaluation, thérapie et conseil psychologique, de psychothérapie et d'orthophonie;**
- **centre d'intervention de crises ;**
- **services de soins à domicile;**
- **hôpital psychiatrique;**

- **hôpital de jour;**
- **unité psychiatrique à l'hôpital général;**
- **centres de réhabilitation et de la réinsertion sociale;**
- **ateliers et logements protégés;**
- **centre de consultation concernant la violence dans la famille.**

Les services médicaux et de soins psychiatriques sont fournis aussi à travers le réseau de santé privé.

Les services médicaux et de soins psychiatriques comprennent aussi des services complémentaires: consultance, information et éducation des personnes atteintes de troubles psychiatriques.

Afin d'assurer les services de soins psychiatriques, d'accroître l'accessibilité et la qualité des services offerts, le territoire du pays a été organisé, depuis le point de vue fonctionnel, dans des zones géographiques appelées secteurs psychiatriques.

Ont été organisés séparément secteurs psychiatriques pour adultes (une zone territoriale et populationnelle distincte comprenant 100 - 150 000 habitants) et secteurs psychiatriques pour les enfants et les adolescents (une zone territoriale et populationnelle distincte comprenant 200 000 - 400 000 habitants).

La base du système de soins est une unité fonctionnelle constituée de l'équipe thérapeutique et des structures dans lesquelles l'équipe thérapeutique mène des activités qui desservent un secteur psychiatrique. L'équipe thérapeutique est composée de médecins spécialistes en psychiatrie, psychologues, assistants de service social, infirmières psychiatriques autorisées et autre personnel nécessaire, selon les activités entreprises et la spécificité du secteur.

L'équipe thérapeutique est dirigée par un psychiatre ou un médecin. Le médecin - coordinateur de l'équipe thérapeutique adapte les services fournis au sein du secteur, selon le spécifique du secteur psychiatrique et des besoins de la population.

Au sein de chaque secteur sont organisées, conformément aux besoins et particularités locales, les structures suivantes: le centre de santé mentale, qui organise l'unité mobile, le centre d'intervention en cas de crise; l'hôpital de jour; les cabinets psychiatriques; des structures avec lits. Pour les pathologies rares, résistantes au traitement ou qui ne peuvent pas être résolues au niveau de secteur on peut organisé structures transectorielles avec lits.

Dans chaque secteur on organise des compartiments avec des lits (jusqu'à 40 lits) pour les soins de longue durée pour les personnes atteintes de troubles mentaux graves et persistants.

Les patients qui nécessitent un traitement de longue durée sont acheminés vers des centres de réhabilitation neuropsychiatriques ou de logements protégés, selon le cas.

Pour les patients sans problèmes graves ou persistants, qui nécessitent un traitement de longue durée, l'équipe thérapeutique évalue les besoins et établit le type d'hébergement protégé approprié.

Au sein de chaque secteur on fournit les services psychiatriques suivants:

- services psychiatriques ambulatoires;
- unité mobile de soins;
- services psychiatriques de jour: thérapie occupationnelle, psychothérapie individuelle et de groupe et programmes spécialisés de réhabilitation;
- services de réhabilitation: thérapie occupationnelle, programmes de réhabilitation professionnelle, programmes de loisirs, programmes de psychoéducation;
- services hospitaliers;
- soins à domicile.

Services sociaux pour les personnes handicapées

Les personnes handicapées bénéficient de services sociaux fournis:

- à domicile;
- dans la communauté;
- dans des centres de jour et des centres résidentiels, publics ou privés.

Les services sociaux pour les personnes handicapées sont conçus et adaptés aux besoins individuels de la personne.

Les autorités de l'administration publique locale ont l'obligation d'organiser, de gérer et de financer les services sociaux pour les personnes handicapées.

Les droits des personnes handicapées:

- les soins de santé - la prévention, le traitement et la récupération;
- l'éducation et la formation professionnelle;
- emploi, orientation et reconversion professionnelle;
- l'aide sociale;
- logement, transport, accès à l'environnement physique et à l'information;
- loisirs, accès à la culture, au sport, au tourisme;
- aide juridique;
- facilités fiscales ;
- l'évaluation et la réévaluation à un intervalle de deux ans.

Centres pour personnes handicapées

La personne handicapée peut recevoir des services sociaux offerts dans les centres de jour et des centres résidentiels, publics, public-privés ou privés.

Les centres de jour et les centres résidentiels sont des établissements avec infrastructure adéquate où les services sociaux sont fournis par un personnel qualifié; les centres résidentiels sont des lieux où la personne handicapée est logée au moins 24 heures.

Types de centres résidentiels pour les personnes handicapées:

- **centres de soins et soutien;**
- **centres de réadaptation et de réinsertion;**
- **centres d'intégration par la thérapie occupationnelle;**
- **centres de formation pour la vie autonome;**
- **centres de répit / centres de crise;**
- **centres de services communautaires et de la formation;**
- **logement protégé etc.**

La personne handicapée est acceptée dans un centre résidentiel si on ne peut pas assurer la protection et les soins à domicile ou dans d'autres services communautaires.

Les centres publics pour les personnes handicapées fonctionnent avec l'approbation et sous la direction méthodologique de l'Autorité nationale pour les personnes handicapées.

Les centres publics pour les personnes handicapées sont subordonnés au **Conseil de Département**, dans la structure de la **Direction Générale d'Assistance Sociale et Protection de l'Enfant** (DGASPC).

La Direction Générale d'Assistance Sociale et Protection de l'Enfant (DGASPC)

La Direction est organisée et fonctionne comme une institution publique sous l'autorité du Conseil de Département.

Son rôle est de mettre en œuvre, au niveau du département, les politiques et les stratégies pour l'aide sociale dans le domaine de la protection des enfants, de la famille, des personnes seules, des personnes âgées, des personnes handicapées, ainsi que toute personne vulnérable.

Responsabilités de DGASPC en ce qui concerne la protection de la personne adulte:

- évalue la situation socio-économique de l'adulte dans le besoin, ses besoins et ses ressources;
- fournit des informations et des services appropriés pour le développement de la capacité individuelle de résoudre les situations difficiles;
- vérifie et re-évalue trimestriellement la qualité des soins de l'adulte dans le besoin;
- fournit les mesures nécessaires pour la protection en cas d'urgence de l'adulte dans le besoin;
- prend les mesures nécessaires pour la réhabilitation de l'adulte.

Les centres privés pour les personnes handicapées fonctionnent avec l'approbation et sous la direction méthodologique de l'Autorité nationale pour les personnes handicapées.

La coordination des services sociaux fournis dans un système intégré est assurée par l'autorité de l'administration publique locale ou par le prestataire de service social qui établit, gère et finance le centre.

Les centres publics sont financés par le budget du département.

L'emploi des personnes handicapées est fait dans les formes suivantes:

- o marché libre du travail;
- o à domicile;
- o logements protégés.

LE PAYSAGE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Institutions psychiatriques dans le département d'Arges

	Unité	Nombre de lits	Localité
Hôpitaux	L'Hôpital psychiatrique St. Mary	211	Vedea
Services psychiatriques dans les centres ou autres types d'hôpitaux	L'Hôpital du département d'Arges	50	Pitesti
	L'hôpital pédiatrique Pitesti - département de neuropsychiatrie infantile	10	Pitesti
	L'hôpital municipal Campulung	20	Campulung

Adultes

Unité	Structures de santé mentale	Nombre de structures
L'Hôpital du département d'Arges	Département de psychiatrie	1
L'Hôpital du département d'Arges	Centre de santé mentale	1

L'Hôpital du département d'Arges	hôpital de jour	1
L'Hôpital du département d'Arges	pratique ambulatoire	1
L'Hôpital psychiatrique St. Mary	Département de psychiatrie	4
L'hôpital municipal Campulung	Département de psychiatrie	1
L'hôpital municipal Campulung	pratique ambulatoire	1
L'hôpital municipal Curtea de Arges	pratique ambulatoire	1
L'hôpital "St. Spiridon" Mioveni	pratique ambulatoire	1

Enfants

Unité	Structures de santé mentale	Nombre de structures
L'hôpital pédiatrique Pitesti	Département de psychiatrie	1
L'hôpital pédiatrique Pitesti	Centre de santé mentale	1

➤ L'Hôpital psychiatrique "Saint Mary" Vedeia

L'Hôpital offre des services de santé mentale spécialisés pour la population adulte du département d'Arges.

Les ateliers (ateliers mis en place ou en cours de création) de thérapie occupationnelle et d'ergothérapie créent la possibilité d'utiliser des thérapies alternatives à la pharmacothérapie.

- atelier de reliure
- atelier de l'égout
- atelier de sculpture et menuiserie
- atelier de tissage et tapisserie
- atelier de peinture et de dessin
- atelier de céramique
- atelier de resocialisation et de thérapie récréative
- atelier photo
- atelier de musicothérapie
- bibliothèque
- atelier de jardinage

La structure du personnel: psychiatres, psychologues, assistants sociaux, un biologiste, un prêtre, le personnel médical auxiliaire, personnel auxiliaire.

Centres pour personnes handicapées dans le département d'Arges

➤ Centre de soins et soutien Pitesti

Le Centre de soins et soutien Pitesti est une institution qui fournit des soins, assistance médicale et sociale et des services de récupération et de réadaptation à des adultes handicapés.

Elle est subordonnée à la Direction Générale d'Assistance Sociale et Protection de l'Enfant Arges. Actuellement, l'institution est financée par des fonds alloués par le Conseil de Département d'Arges, par les contributions des bénéficiaires et par des dons et des commandites.

Les soins de santé, l'activité de récupération et de surveillance constante des personnes handicapées assistées sont fournis par les médecins, les médecins spécialistes; un dentiste; un psychologue; physiothérapeutes; infirmières psychiatriques autorisées; un masseur; infirmière d'hygiène; ergothérapeutes.

Les bénéficiaires des services de l'institution sont des personnes avec différents degrés et types de handicaps; la plupart sont les bénéficiaires handicapés mentaux. Selon le degré et le type d'invalidité les bénéficiaires nécessitent des soins individualisés. Pour cette raison, on prépare pour chaque personne un Plan Personnalisé de Services, basé sur l'évaluation des conditions générales et particulières.

➤ **Centre de soins et soutien Bascovele**

Le centre fournit les services sociaux suivants:

- programme de soins et de soutien;
- programme de récupération et de réhabilitation
- programme de intégration / réinsertion sociale

➤ **Le Complexe de services pour les personnes handicapées Vulturesti**

comprend:

- 1. Le Centre de récupération et de réhabilitation neuropsychiatrique Vulturesti**
- 2. Logement protégé de type familial**

Les bénéficiaires de Complexe de services pour les personnes handicapées Vulturesti sont 56 adultes handicapés mentaux (50 personnes handicapées mentaux, nécessitant des soins individualisés, dans Le Centre de récupération et de réhabilitation neuropsychiatrique et 6 personnes handicapées mentaux ayant des besoins de soutien dans le Logement protégé de type familial).

Sources:

<http://www.ms.ro/?pag=19&id=9393>

http://www.ms.ro/documente/110_122_NORME_SANATATE_MINTALA.pdf

<http://www.ms.ro/?pag=136>

<http://lege5.ro/Gratuit/geztamzrga/hotararea-nr-1424-2009-privind-infiintarea-organizarea-si-functionarea-centrului-national-de-sanatate-mintala-si-lupta-antidrog>

<http://cnsm.org.ro/arges.php>

http://www.ms.ro/documente/Legea%2095%202006_12548_11878.pdf

<http://www.wall-street.ro/files/132027-261.pdf>

http://www.prestatiisociale.ro/legi/Legea_448_2006.pdf

<http://www.cjarges.ro/obj.asp?id=8314>

http://www.cjarges.ro/upload/attachments/8316_Centrul%20de%20Ingrijire%20si%20Asistenta%20-%20Pitesti.pdf

<http://www.cjarges.ro/obj.asp?id=54029>

http://www.cjarges.ro/upload/attachments/8316_Centrul%20de%20Integrare%20prin%20Terapie%20Occupationala%20-%20Tigveni.pdf

PROGRAMME DU SEMINAIRE ROUMANIE

DIMANCHE 11 MAI 2014

14h00 / 16h00	Visite guidée de Pitesti <i>Au départ de l'université</i>
17h00 / 18h30	Comité de pilotage <i>Réunion ouverte uniquement aux pilotes du projet</i> <i>Salle de réunion de l'université</i>
20h30	Repas au Restaurant ... <i>Repas ouverts à l'ensemble des participants qui veulent connaître la cuisine roumaine</i>

LUNDI 12 MAI 2014

9h45 / 10h00	Accueil des participants <i>Salle de réunion de de l'Université de Pitesti, rue Targu din Vale, no. 1</i>
10h00 / 10h30	Introduction du séminaire <i>Assoc. Prof. dr. Mihai Braslasu - Vice-Rector de l'Université de Pitesti</i> <i>Prof. dr. Geanina Cucu-Ciuhan - Responsable du project COPIL</i>
10h30 / 11h45	Présentation de la loi roumaine de la santé mentale et la protection des personnes atteintes de troubles mentaux <i>Lect. Dr. Simona Ciuca, Departament d'Assistance Sociale et Sociologie, Université de Pitesti</i>
11h45/ 12h00	Pause
12h00 / 13h00	Présentation du système des services médicaux pour la santé mentale <i>Dr. Victoria Irimia, Ph.D., Directeur de l'Hospital ~Self Control-Pitesti</i>
13h00/ 14h30	Repas
14h30 / 17h30	Visite des dispositifs <ul style="list-style-type: none"> - L' hôpital psychiatrique St. Mary de Vedeia - Centre pour maladie psychique (Monastère de Bascovele)
17h30/ 17h45	Echanges et réponses aux questions <i>Salle de réunion de de l'Université de Pitesti, rue Targu din Vale, no. 1</i>
17h45 / 18h30	Evaluations des dispositifs <i>Chaque délégation évalue les dispositifs visités dans l'après-midi</i>
20h30	Repas

MARDI 13 MAI 2014

9h45 / 10h00	Accueil des participants <i>Salle de réunion de de l'Université de Pitesti, rue Targu din Vale, no. 1</i>			
	ATELIERS DE REFLEXION	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
	Recommandations macro-politique	10h00 à 11h00	14h30 - 15h30	11h15 à 12h15

	Animateur : Laurence Fond-Harmant + une autre personne du COFIL			
	Recommandations structurelles et organisationnelles Animateur : Honorine Santerre + une autre personne du COFIL	11h15 à 12h15	10h00 à 11h00	14h30 - 15h30
	Recommandation sur les pratiques professionnelles d'accompagnement Animateur : Catalin Nache + une autre personne du COFIL	14H30 - 15H30	11h15 à 12h15	10h00 à 11h00
<i>Organisation de la journée</i>				
12h30 / 14h30	Repas - Déjeuner			
15h30 / 16h00	Clôture du séminaire, verre de l'amitié			

INFORMATIONS PRATIQUES

PERSONNES A CONTACTER SUR PLACE

Personnes de contact :

- Geanina CUCU-CIUHAN: 0040 745 098023
- Manuela CIUCUREL: 0040 751 880592
- Nicoleta RABAN-MOTOUNU: 0040 721 355289

HOTELS

Hôtel Cara, situé à côté de la Faculté des Sciences Socio-Humaines de Pitesti. Prix par chambre qui varie entre 100-200 Ron/ nuit/ 1 personne, en dépendant du type de chambre et d'autres facilitées. www.hotel-cara.ro

Hôtel Victoria, à 10 minutes à pied à partir de La Faculté de Sciences Socio-Humaines, en traversant le centre-ville, et 5 minutes à pied pour arriver au centre-ville. Prix par chambre entre 150-250 Ron/ nuit/1 personne. www.victoriahotel.ro

Hôtel Ramada, à 15 minutes à pied à partir de La Faculté de Sciences Socio-Humaines, à 10 minutes jusqu'au centre-ville, en direction opposée que pour arriver à la faculté. Prix par chambre entre 250 – 350 Ron / nuit/ 1 personne. www.ramadapitesti.ro

Pour rencontrer beaucoup d'autres hôtels en Pitesti, pourrait être utile le site www.travelro.ro, qui est spécialisée en aidant les touristes qui visitent la Roumanie, de trouver un endroit convenable.

RESTAURANTS

Le restaurant **Cara** est situé à côté de la Faculté des Sciences Socio-Humaines de Pitesti, avec un menu varié pour la cuisine internationale. Il bénéficie aussi d'une terrasse extérieure qui peut être réservée à la demande, en dehors des jours d'été.

Le restaurant **Zahana**, près de la Faculté des Sciences Sociales de Pitesti, à 5 minutes par la voiture ou le taxi (il faut préciser à l'opérateur que vous souhaitez une commande courte), ou 15 minutes à pied, mais la route c'est un peu difficile pour aller en bas. Quand-même, il mérite l'effort d'y aller, ce resto étant reconnu pour sa cuisine traditionnelle roumaine. Il bénéficie aussi d'une terrasse sur le lac.

Le restaurant **Garden**, en centre-ville de Pitesti, près de la Mairie et d'autres points touristiques importants, comme la fontaine qui chante (à côté de la Mairie). Est le plus reconnu resto de Pitesti, menu plutôt spécifique roumain mais aussi des plats internationaux, ayant aussi une terrasse très ensoleillée.

Le restaurant **Cornu Vinătorului**, situé au milieu de la forêt, à 15 minutes par la voiture, à partir de centre-ville. Il est choisi pour l'ambiance et les plats traditionnels roumains. À 10 minutes à pied c'est le zoo de Pitesti.

Le restaurant **La Dolce Vita** c'est situé très proche de centre-ville, l'atmosphère c'est bohème et le menu est italien. Pour la plupart des nuits il y a de la musique live, et le jeudi c'est party karaoké. Il faut consulter l'adresse web, quand même.

DEPLACEMENTS

Les déplacements pour les visites vont se dérouler en bus. La contribution pour la location de bus est de 15 euro/ personne.

Vous pouvez voyager de Bucharest à Pitesti en train. Il y a un train toutes les heures, la distance est de 130 km. Vous prenez le train de la gare centrale Bucharest - Gara de Nord.

www.cfr.ro

ELEMENTS CULTURELS

La ville de Pitești est située dans la partie centre-sud de la Roumanie, entre les Carpates méridionales et le Danube au nord-ouest de la Valachie, traversée par deux rivières: Argeș et de la Dame. La surface totale est de 4073 ha, avec une population d'environ 200.000 habitants. Pitești atteint plus de 60% de la production industrielle de la commune, principalement axé sur l'industrie de la construction des voitures (Renault - Dacia), l'industrie de la transformation du pétrole et l'industrie chimique.

Le 20 Mai 1388, la ville de Pitești a été attestée par un document officiel, pendant le règne de Mircea le Vieux. Quand même, l'histoire de la ville c'est plus vieille que le moment d'attestation. Pitești est une ancienne colonie, avec plusieurs sources archéologiques attestant l'existence de beaucoup gens dans cette partie du pays, depuis le Paléolithique Inférieur et l'Age du Bronze. La partie a été certainement habitée par les Geto - Dacian et pendant le processus de romanisation. Ainsi, la ville de Pitești est reconnue depuis le plus long temps, comme un endroit de référence pour le christianisme, en centre-ville étant une église orthodoxe et une catholique.

Le symbole de la ville c'est la tulipe. En 1972 ont été planté pour la première fois, des tulipes en Pitești. En présent, en mois d'Avril il y a le festival annuel *La symphonie de tulipes*, reconnu partout le pays, qui est arrivé en 2014 à son 37-ème édition.

Parmi les points touristiques en Pitești, ils y sont concentrés en centre-ville: la Cathédrale orthodoxe sf. Gheorghe, la Cathédrale catholique sf. Antoine, la fontaine symbolisant la tulipe, la fontaine qui chante (programme de fonction chaque jour à partir de 20.30h jusqu'au 21.30h du soir, devant la Mairie), la Mairie, le Musée d'Art, le Théâtre "Alexandru Davilla", la Bibliothèque Municipale "Dinicu Golescu", Le Musée de la commune Arges, L'observateur Astronomique et le Planétarium (à côté du Musée. Les spectacles sont diffusés en roumain et en français. Téléphone pour réservations: 0040/ 248. 21.25.61), Le parc et la forêt Trivale (à 10 minutes à pieds, à partir de centre-ville), le Zoo.

En Pitești ils y sont plusieurs centres commerciales, parmi lesquelles Carrefour et Auchan, situées à la sortie de l'autoroute București – Pitești, et Euro Mall à 5 minutes par la voiture ou 20 minutes à pieds, à partir du centre-ville.

La Faculté de Sciences Socio-Humaines est située à la proximité de centre-ville de Pitești, à côté du Rectorat de L'Université d'Etat de Pitești.

La ville de Pitesti en images.

La cathédrale orthodoxe sf. Gheorghe



La Mairie et La fontaine qui chante



Le Musée de la Commune Arges



Le parc et la forêt Trivale



La Bibliothèque



Le Planétarium





Projet Grundtvig – Accompagnement et maintien dans le logement des personnes handicapées psychiques : quelles pratiques d'accompagnement en Europe ?

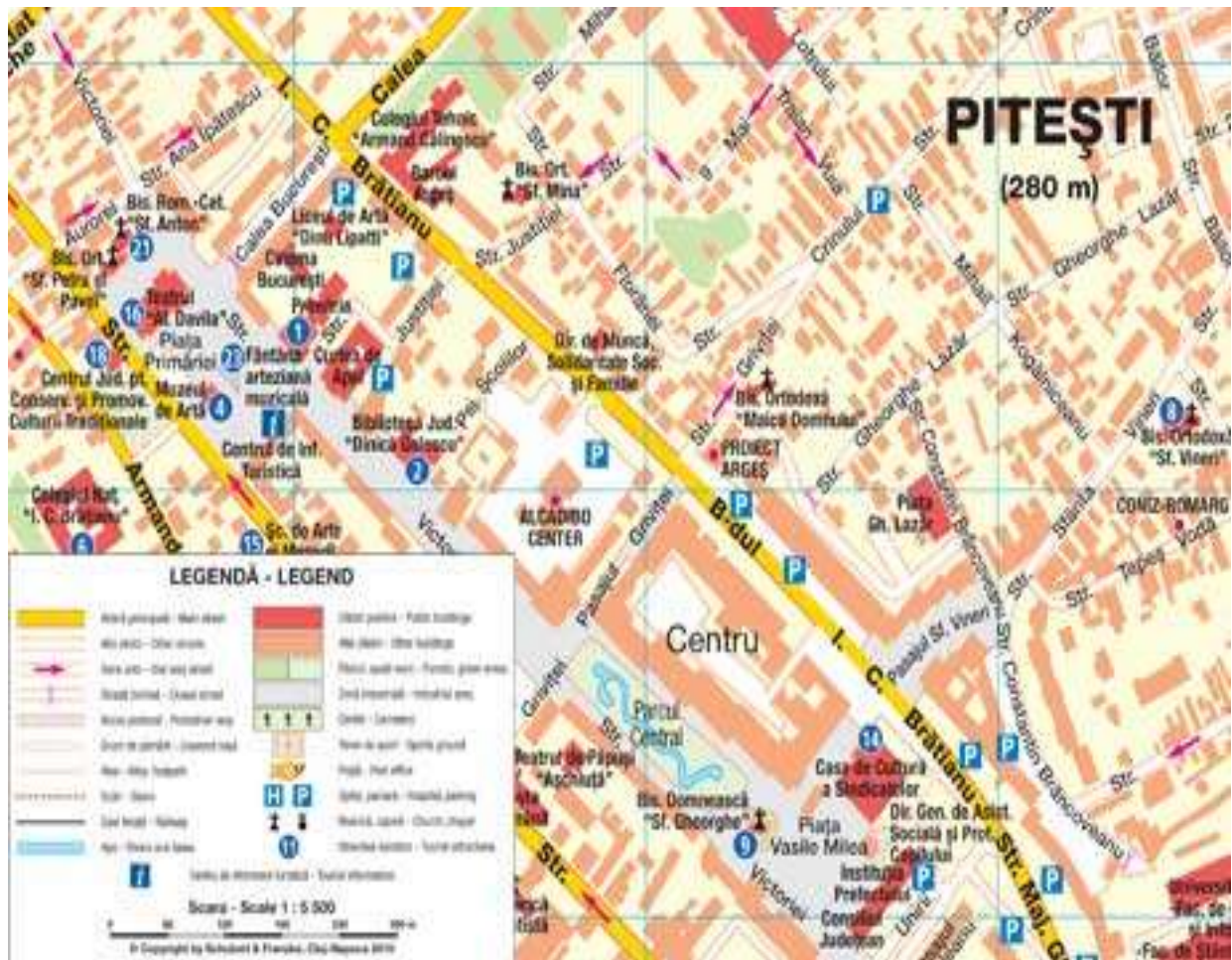


TABLEAU DES TERMINOLOGIES

IMPORTANT ET URGENT :

Le tableau doit être complété par l'ensemble des organisateurs dès que possible au lien suivant :
https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0Aplao3iU_2C0dDF4MTRCcmV4QWVNaXNMOHNEV2g0dWc

GLOSSAIRE

A COMPLETER EN FONCTION DU CONTENU DU DOSSIER